



conseil de développement...

Réunion environnement du 14 Mars 2024...

Notes rédigées par Jean-Paul GOYHENECHÉ ...

Étaient présents: Mrs SALOMÉ,, GRIFFON,, GOYHENECHÉ, MANNE, CAURA...

Étaient absents excusés: Mmes LANNOIS, LEROY, Mrs ROIRON, MILLET...

1. Une réflexion sur les déchets ménagers...

En accord avec la direction générale de l'agglomération, le groupe est invité à donner son avis sur un certain nombre de thèmes concernant le service des déchets ménagers...

Nous avons d'abord débattu sur la nouvelle loi qui imposerait aux usagers de trier les déchets fermentescibles qui encombrant nos poubelles...

Il faut d'abord noter que cette loi n'est absolument pas contraignante. Les collectivités n'ont pas encore l'obligation d'imposer le tri de ces déchets aux usagers... Ils ont seulement l'obligation de mettre des composteurs à la disposition de celles et ceux qui sont volontaires pour trier les déchets fermentescibles...

On regrette cependant que l'agglomération n'ait pas anticipé le tri des déchets fermentescibles lors de la pose des containers de collecte dans les quartiers urbains... Ce tri en milieu urbain se révèle d'ailleurs être un vrai problème, à la fois d'éducation, mais aussi de moyens techniques pour pouvoir les évacuer, sinon les traiter en composts, comme les habitants des milieux ruraux... La direction générale nous avait d'abord sollicité pour discuter le cahier des charges soumis aux entreprises pour le renouvellement du contrat de DSP de la collecte des déchets ménagers et assimilés... Cette invitation n'a pas eu de suite, dommage. Cela nous aurait peut-être aidé à cerner les demandes formulées par les élus de l'agglomération...

Nous passons donc en revue les items soumis à notre réflexion...

1. Les forces du service...

Bien sûr au premier abord les participants ne ciblent pas d'une façon claire et nette les forces d'un service de déchets ménagers, si ce n'est que ce service fonctionne et qu'il les débarrasse d'un problème qui s'avérerait dramatique si le service venait à disparaître...

Cependant, un conseiller présent fait remarquer qu'une des forces du service, qui n'est pas directement lié au confort de l'usager, c'est d'être négocié par une entité de 55 000 habitants et de 27 000 foyers. Ce qui lui donne un énorme poids dans la négociation... Il se souvient du temps où il était Maire d'une petite commune, et qu'il avait fallu qu'il aille pleurer au siège d'une entreprise de collecte de déchets ménagers (Gurdebecke en l'occurrence) pour qu'on vienne ramasser les ordures de ses administrés...

Le deuxième point que les conseillers s'accordent à ranger dans les forces du service, c'est le ramassage des déchets verts en Porte à Porte... Bien que celui-ci soit plus ou moins remis en cause par l'agglomération, notamment à cause de son coût, il est indispensable à certaines catégories d'habitants, notamment les personnes âgées, et toutes celles qui n'ont pas les véhicules adéquats pour amener leurs déchets verts à la déchetterie. Car bien sûr si on supprime le service en porte à porte, il restera toujours le service en apport volontaire...

2. Les faiblesses du service...

Au tout début de la prise de compétence des ordures ménagères par l'agglomération, **les encombrants étaient ramassés en porte à porte**... Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui... Pour ceux qui n'ont pas les véhicules adéquats pour les porter à la déchetterie, il y a moyen de louer un camion au service... **Mais c'est payant... Et pour les gens avec de faibles revenus, ça peut créer un problème...** C'est pourquoi on voit souvent des vieux meubles et objets en tous genres s'amasser sur les points de collecte aux abords des immeubles des quartiers populaires...

Il y a deux façons de régler le problème: par la force des moyens policiers, ou par la générosité, en offrant le service...

3. Amélioration du service...

L'inversion de la fréquence de ramassage...

Le groupe environnement avait déjà évoqué ce problème... Maintenant que l'on trie la totalité des emballages quels qu'ils soient, la poubelle jaune bien que plus volumineuse a tendance à se remplir plus vite que le bac noir... **Il faudrait donc inverser la périodicité des bacs,** toutes les semaines pour le jaune et tous les quinze jours pour les noirs...

On fait remarquer que cette inversion pourrait provoquer des nuisances olfactives du fait de la trop longue stagnation des produits putrescible dans les bacs noirs...

Il serait donc bon d'**intensifier la levée des bacs jaunes sans modifier celui des bacs noirs**...

L'apport volontaire avec limitation du volume de déchets ultimes...

Certains conseillers du groupe environnement proposent le système des containers pour chaque village ou chaque quartier, en apport volontaire: les containers pour les verres et les emballages seraient libres d'accès... Par contre, pour les déchets ultimes, l'accès serait réglementé, avec une trappe qui s'ouvre grâce à un badge, et qui peut recevoir un seul sac de 80 litres... On a droit à un seul passage par semaine (au tarif forfaitaire)... **Si on en met plus, on paye plus**...

La pesée des déchets au porte à porte...

D'autres proposent une **levée des déchets avec pesée**, pour le bac noir... C'est possible puisque nos bacs sont équipés de puces...

Cela pose malheureusement d'énormes problèmes de maintenance... Car chaque camion équipé d'un appareil de mesure doit être étalonné tous les ans par le service des poids et mesures de l'État... Contrôle extrêmement pointu, et donc fort onéreux...

Vers une disparition des emballages pour un conditionnement en vrac...

La diminution des emballages dans les circuits commerciaux est une tendance très difficile à mettre en mouvement sans une volonté politique forte qui contraindra les industriels à changer leur pratique... Certes, on pourrait s'appuyer sur le sens moral et l'esprit civique des gens pour qu'ils utilisent en priorité des produits en vrac ou sous emballages issus de matière non fossile. Mais c'est un cheminement bien aléatoire si **la population n'a pas reçu une éducation solide**...

On peut néanmoins nourrir un petit espoir sur un renversement de tendance... N'a-t-on pas connu un revirement sensationnel au temps où il a fallu interdire aux gens de fumer dans les lieux publics... Mais c'était un problème de santé publique qui a beaucoup touché les gens... Peut-être que le réchauffement climatique aura le même effet pour persuader les gens à produire moins de déchets...

La production de déchets deviendra probablement un enjeu crucial, quand plus aucune commune ne tolérera de centre d'enfouissement sur son territoire, comme beaucoup d'entre aujourd'hui refusent l'implantation d'éoliennes...

4. La suppression de certains services...

Étant tous des usagers des services de déchets ménagers, les conseillers ne sont pas trop enclins à proposer moins de services... Ce serait en quelque sorte se tirer une balle dans le pied...

5. Le financement du service...

Petite précision... Concernant le financement du budget... L'agglomération ressasse depuis deux ans que le service lui coûte cher et que l'augmentation de la TEOM va devenir inévitable... Ce qu'elle a oublié, c'est que les communes, au moment du transfert de la compétence, en 2003, ont aussi transféré les charges qu'elles payait sur leur budget... Aujourd'hui, cette somme est largement diluée dans les attributions de compensation, qui est une contribution des communes, positive ou négative, sur le budget général de l'agglomération... Ce que feu notre ami Jacques Dessalengres appelait «la boîte de Pandore» est un fourre tout auquel personne ne comprend plus rien...

Ces charges transférées relatives aux déchets ménagers s'élèvent à 2 150 000 euros...

Pile poil le déficit du budget des déchets ménagers...

Un conseiller fait remarquer que peut-être, avant d'augmenter la taxe que paieront les habitants, il serait peut être utile de vérifier la sincérité des comptes d'exploitations des prestataires chargés de la collecte et du traitement des déchets ménagers... On estime que les appels d'offre élaborés à partir des cahiers des charges assurent une fiabilité dans l'évaluation des coûts... Et pour un marché représentant plusieurs millions d'euros, on espère que l'agglomération a diligenté une étude qui garantira la fiabilité des propositions financières des contractants...

Les conseillers débattent également sur l'extrême complexité du mode de calcul des coûts d'exploitation en matière de ramassage d'ordures ménagères...

Les conseillers regrettent cependant que le marché soit cadennassé par quelques sociétés qui font la pluie et le beau temps, comme dans le domaine de la gestion de l'eau, rendant ainsi peu efficace les mises en concurrence des entreprises qui œuvrent dans le domaine de la délégation de service public...

2. Les préconisations sur l'énergie en relation avec le PCAET...

Le groupe environnement revient à ce sujet sur les capacités du territoire de produire de l'énergie... Les deux principales sources sur lesquelles il peut s'appuyer sont le solaire et l'éolien. Le solaire devient intéressant car les baisses de coût de production qui le concerne va le rendre concurrentiel avec l'énergie nucléaire qui elle ne cesse de voir son coût s'accroître.

Pour augmenter le volume de production, il est question de solliciter les entreprises commerciales, grandes surfaces, usines, ou installer des champs de panneaux solaires sur des friches industrielles, comme celles de Nexans par exemple. Bien que la dépollution d'un tel site ne soit pas une mince affaire...

L'espace agricole est également sollicité, mais là, l'installation de panneaux solaires, si c'est à grande échelle, est extrêmement encadrée et contrôlée...

Des projets fleurissent sur le territoire, mais les contraintes économiques liées à la capacité d'investissements des entreprises freine le développement de ses sources d'énergie renouvelable... Il y a aussi des contraintes géographiques puisque l'implantation des panneaux solaires doivent se situer à moins de 12 km d'un poste source...

En matière de production d'énergie, nous évoquons également l'énergie hydroélectrique des barrages au fil de l'eau équipées de turbines de type «bulbe»... On rappelle également que l'Oise est une des toutes premières rivières à avoir été électrifiée...

Les installations de panneaux photovoltaïques connaissent donc aujourd'hui un «boom» phénoménal. Au même titre que la voiture électrique, bien que le développement de celle-ci soit plus discutable pour l'avenir de la planète... Ce développement est aussi le résultat d'un rattrapage du prix de kilowatt nucléaire et fossile sur le prix du kilowatt solaire...

L'évolution de la technologie nous amène aussi à une production intense de déchets, que ce soit dans l'obsolescence des éoliennes, des panneaux solaires, des voitures électriques, et surtout des centrales nucléaires, qui coûtent une fortune en matière de recyclage...

Pour recentrer le débat nous listons les objectifs opérationnels décrits par le PCAET:

1. Vers des logements et des bâtiments plus sobres.

Action 1 : *Accompagner les particuliers dans leur démarche de transition énergétique.*

Action 2 : *Mettre en réseau les intervenants sociaux du territoire pour faciliter le repérage et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique*

Action 3 : *Former, accompagner et structurer la filière de professionnels de la rénovation et de la construction durable sur le territoire*

Action 4 : *Mener des campagnes de mesures et de préconisations pour un habitat sain*

2. Vers de nouveaux modes de déplacements et de transports.

Action 1 : *Encourager le travail à distance dès qu'il est possible, en s'appuyant sur la présence de la fibre sur tout le territoire.*

Action 2 : *Promouvoir les commerces de proximité.*

Action 3 : *Optimiser et encourager l'utilisation des transports en commun.*

Action 4 : *Développer l'usage des mobilités actives en fonction des opportunités du territoire.*

Action 5 : *Développer l'offre et la demande de covoiturage sur le territoire.*

Action 6 : *Encourager l'emploi des véhicules décarbonés.*

3. Vers de nouveaux modes de production et de consommation pour préserver les ressources et le cycle de l'eau.

Action 1 : *Soutenir le développement durable des producteurs, commerces locaux*

Action 2 : *Encourager l'agriculture locale durable et la diversification agricole*

Action 3 : *Encourager les agriculteurs et les industriels à contribuer à la restauration ou la maintenance des écosystèmes.*

Action 4 : *Prévenir le risque de ruissellement d'eau pour réduire les risques d'inondation.*

Action 5 : *Renforcer la présence de la nature, les trames vertes, bleues, turquoises et brunes sur le territoire.*

Action 6 : *Encourager la récupération des eaux.*

4. Vers une transition des entreprises, une meilleure gestion des déchets et un mix énergétique renouvelable.

Action 1 : *Structurer et développer les filières de matériaux biosourcés.*

Action 2 : *Développer un marché de l'économie circulaire sur le territoire.*

Action 3 : *Sensibiliser sur les modes de consommations alternatifs (zéro-déchets, réemploi, réparation, etc.).*

Action 4 : *Accompagner les entreprises et les industries dans leur démarche de transition énergétique.*

Action 5 : *Étudier les potentiels de production d'EnR et faciliter leur installation.*

Les premières remarques concernant ce programme d'actions font apparaître un hiatus dans la temporalité des objectifs d'action... En effet des actions auraient dues être menées en 2022 et 2023, et le PCAET n'a été validé qu'en Décembre 2023...

On suggère ensuite que la CACTLF établisse un diagnostic en profondeur des fuites thermiques des habitations du territoire en les faisant toutes survoler par des drones capteurs d'infrarouge...

Un point positif est à signaler dans ce PCAET, c'est la place importante faite à la coopération et la prise en compte des problèmes du monde agricole... Historiquement, en effet, les instances intercommunales du territoire n'ont jamais investi le domaine agricole, et là,

aujourd'hui, il semblerait que par souci de régler les problèmes environnementaux liés en rapport avec les pratiques agricoles, il semble que les élus du territoire se penchent sur ce pan de l'économie du territoire...

L'agriculture est aussi concernée par les problèmes de l'eau sur le territoire... On lui impute des pollutions alors que les nappes phréatiques sont **polluées par des produits phytosanitaires qui ont été utilisés il y a plus de 50 ans**... Comme le captage du Bois l'Abbé, à Frières Faillouel qui a été pollué par l'atrazine il y a un demi-siècle... Les agriculteurs doivent donc aller plaider leur cause auprès des pouvoirs publics, et défendre leur nouvelle méthodes d'utilisations des produits phytosanitaires, basés sur des doses beaucoup plus faibles, afin de ne pas rejeter un excédent de ces produits dans les nappes phréatiques... Ils considèrent qu'aujourd'hui, **la pollution ménagère est un danger bien plus prégnant**... C'est le cas d'ailleurs de notre territoire, sur lequel existe quelques 5900 foyers dotés d'assainissement non-collectif, qui ne sont pas suffisamment contrôlés par l'agglomération, et qui polluent nos cours d'eau certainement plus que l'agriculture... Aujourd'hui **le Spanc de l'agglo est quasi inexistant** sur le territoire est n'est pas autonome financièrement puisque l'agglo ne fait rien payer aux usagers, alors que ceux-ci doivent être assujettis à une redevance selon la règle du «pollueur-payeur»...

Exemples de propositions à soumettre à l'agglomération...

Suite à ce débat, et sur l'invitation de notre Président, je vous sou mets une liste non exhaustive des propositions que nous pourrions faire aux élus de l'agglo, suivant des considération tirées du compte-rendu ci-dessus, et rappelées en italique (sous les propositions)...

☒ Mettre davantage de moyens, humains et financiers pour développer le tri en milieu urbain, et surtout celui des fermentescibles...

« ...Ce tri en milieu urbain se révèle d'ailleurs être un vrai problème, à la fois d'éducation, mais aussi de moyens techniques... »

☒ Ne pas supprimer le ramassage des déchets verts!

« ...c'est le ramassage des déchets verts en Porte à Porte... »

☒ Restaurer le service des encombrants en porte à porte, notamment pour les personnes âgées ou à faible revenus...

les encombrants étaient ramassés en porte à porte...

Mais c'est payant... Et pour les gens avec de faibles revenus, ça peut créer un problème...

☒ Augmenter la périodicité de levée des bacs jaunes sans modifier celle des bacs noirs...

Il faudrait donc inverser la périodicité des bacs... intensifier la levée des bacs jaunes sans modifier celui des bacs noirs.

☒ Mettre en place un tarif basée sur le principe du pollueur payeur...

Si on en met plus, on paye plus... Une levée des déchets avec pesée...

☒ Inclure dans les comptes financiers le produit des charges transférées...

Ces charges transférées relatives aux déchets ménagers s'élèvent à 2 150 000 euros...

Pile poil le déficit du budget des déchets ménagers...

☒ Etudier en profondeur et de manière très méticuleuse les termes du prochain contrat... Le soumettre au conseil de développement...

on espère que l'agglomération a diligenté une étude qui garantira la fiabilité des propositions financières...